NAINTRÉ Texte d'envier 086-218601748-20221018-134_D2022-DE Reçu le 21/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix huit octobre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf: TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 20 Pouvoirs : 9 Absent : 0

Date de la convocation : 12 octobre 2022

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, MINEREAU Jean-Romuald, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, MOREAU Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kévin, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER J-Bernard, PIAULET Christine, ROYER Freddy, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, SULLI Bruno, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BARBOTTIN Lydie représentée par M BARREAULT

DUFFAULT Tetyana représentée par JR MINEREAU MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER BIOTTEAU Dany représenté par D CHALLOT DUFFAULT Laurent représenté par B GARNIER DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD BEUGIN Valérie représentée par JY LARDON GABIGNON Christophe représenté par B CROC ROBIN Nadia représentée par C PIAULET

ABSENT: /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°134

Rapporteur: Christian MICHAUD

OBJET: COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATION

Il est rappelé au conseil municipal que lors de sa séance du 16 juillet 2020, il a été procédé à la formation des commissions municipales à caractère permanent, et à la désignation de leurs membres.

Des modifications ont été apportées dans la composition de l'ensemble des commissions municipales.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le tableau des commissions tel que joint à la présente.

VU la délibération du 16 juillet 2020 relative à la formation des commissions municipales et à la désignation des membres,

VU les délibérations du 13 octobre 2020 et et du 29 mars 2022 modifiant la composition des commissions,

086-218601748-20221018-134_D2022-DE Reçu le 21/10/2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve la modification des commissions municipales,
- charge M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

le

2 4 OCT. 2022